



## désaccord avec mon installateur photovoltaïque

Par Iolo59254, le 18/01/2012 à 17:56

Bonjour,

nous avons signé avec notre installateur photovoltaïque le 08/07/2011, avec un tarif de rachat de 0.464, or lorsque EDF nous a envoyé notre contrat de rachat, le tarif était de 0.4255. EDF nous dit que le tarif a changé le 01/07/2011, et notre installateur nous dit, lui, qu'il n'était pas au courant, étant donné que les chiffres n'apparaissent dans le journal officiel que 3 semaines plus tard!

n'a-t-il pas l'obligation de se tenir au courant des changements de tarif? et a-t-il le droit de faire signer des contrats avec des mauvaises informations; je précise que le tarif n'est pas mentionné sur le devis. que puis-je faire? d'avance, merci pour votre réponse